

LES MISSIONS CATHOLIQUES AU CONGO BELGE ET AU RUANDA-URUNDI

P A R

J. VAN WING S. J.

LE royaume de Kongo, capitale San Salvador, qui étendait sa domination sur une partie importante du Congo Belge, avait eu au XVI^e et au XVII^e siècle parmi ses missionnaires, des Belges, Jésuites, Capucins et Récollets. De ces missions il ne restait sur le territoire de notre colonie, lors de la découverte du Congo-Lualaba, que quelques traditions chrétiennes chez les peuplades du Bas-Congo. Mais dès l'année 1880 l'œuvre missionnaire fut reprise dans deux missions catholiques, l'une à Boma par les Pères du S. Esprit, où vint travailler cinq ans plus tard le P. Callewaert, futur fondateur de la Mission du Katanga Septentrional; l'autre sur les rives occidentales du Tanganika, à Mulweba, transférée ensuite à Kibanga, où peina et mourut A. Vyncke, P.B. Ces deux missions catholiques sont les premières de toutes les missions chrétiennes, fondées en Afrique Belge au XIX^e siècle.

Léopold II eut la constante préoccupation d'y amener des missionnaires belges, qui dans son idée devaient être les principaux artisans de l'œuvre de civilisation chrétienne qu'il avait en vue. Le Saint-Siège entra dans ses vues et réserva le Territoire de l'Etat Indépendant du Congo à l'effort missionnaire belge.

Stimulés par l'autorité civile et l'autorité pontificale, les ordres et congrégations belges, de statut missionnaire ou non, se laissent gagner à la cause du Congo et y réalisent un ensemble impressionnant d'œuvres religieuses scolaires, sociales, médicales et culturelles, dont la carte ne peut donner qu'une idée très imparfaite. De même l'exposé du développement historique, qui a abouti à la situation matérialisée sur la carte, ne peut

trouver ici place. Nous n'en esquisserons que les phases principales.

Sous l'Etat Indépendant 1885-1908, c'est la période des pionniers, des expériences et des tâtonnements. Le travail manque de profondeur et de continuité. La carrière moyenne d'un missionnaire n'est que de six ans, faute d'un minimum de confort et de l'usage de la quinine. D'autre part la maladie du sommeil ravage presque toutes les missions fondées entre 1880 et 1905. Neuf congrégations d'hommes et six congrégations de femmes sont au travail; 211 missionnaires sont déjà tombés victimes de leur zèle et du climat. Il en reste approximativement 350 en 1908.

Quand la Belgique reprit l'exercice du droit de souveraineté sur les Territoires Congolais, le Gouvernement resta fidèle à la politique missionnaire du Roi Léopold. Il demande l'aide de plusieurs ordres, pour s'occuper des régions frontières : Katanga, Ubangi, Nord-Est; et l'aide de Frères Enseignants pour développer l'enseignement moyen et professionnel. Le remède est trouvé contre la maladie du sommeil, l'usage régulier de la quinine s'introduit partout, les carrières s'allongent, l'expérience est utilisée, les œuvres se stabilisent. La guerre en freine le développement, mais quand la victoire est gagnée en 1918, les missionnaires croient à la solidité des chrétiens et ont confiance dans l'avenir. Ils sont environ 650 à la fin de la guerre.

La nouvelle phase : 1918-1930 est marquée par une participation massive des congrégations de femmes, qui se consacrent à l'instruction des filles et aux œuvres médicales. On n'en compte pas moins de 27. Celles des

prêtres ont passé de 12 à 21, et celles des Frères Enseignants de 3 à 6. En 1926 le Gouvernement établit avec les missions nationales une convention scolaire, qui est le point de départ d'une extension continue de l'enseignement de la masse. La confiance dans la race noire se manifeste par l'ouverture de petits séminaires et de noviciats, encouragée du reste puissamment par le Saint-Siège.

Dès 1922 le Ruanda-Urundi est intégré dans le territoire missionnaire belge, et en 1927 il devient le théâtre d'un merveilleux mouvement, qui entraîne la masse du peuple vers l'Evangile. En 1930 le nombre total de missionnaires approche de 1800.

En 1930 est établie la Délégation Apostolique au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, organe pontifical de coordination pour toutes les œuvres et sociétés missionnaires. Avant cela un organisme d'union et de coordination, basé sur le principe de l'entente mutuelle, existait déjà depuis 1905 dans le Comité des Supérieurs des Missions du Congo Belge fonctionnant en Belgique et dans les Conférences des Supérieurs des Missions au Congo, qui s'y réunissaient en principe tous les trois ans. L'action de la Délégation Apostolique s'est très heureusement manifestée dans l'organisation de l'enseignement, et surtout dans celle des Petits et Grands Séminaires pour la formation du clergé indigène, et des Noviciats pour celle des Frères et Sœurs indigènes.

Toutes les œuvres se sont développées grâce à l'arrivée continue de nouvelles congrégations et à l'appoint que fournissent les prêtres et les religieux du pays. De 1931 à 1947 les congrégations de prêtres sont augmentées de 5, et celles de religieuses de 26.

La deuxième guerre mondiale a éprouvé durement le personnel missionnaire et a arrêté momentanément le mouvement de conversions. Mais dès 1948 la relève est faite. Les œuvres sont toutes reprises en main, l'enseignement prend une grande extension, et le mouvement vers l'Evangile reprend dans la masse. Un tableau à la fin de cette notice donnera les chiffres précis de la situation en 1949.

* * *

La carte des Missions catholiques ne contient que

deux indications essentielles, à savoir : les limites des circonscriptions ecclésiastiques et les localités où résident des missionnaires, que nous appelons postes de missions. Pour chaque poste de mission, des signes conventionnels, expliqués dans la légende, renseignent les catégories du personnel missionnaire qui l'occupent : prêtres, Frères Enseignants, religieuses européennes, Frères indigènes, Sœurs indigènes, et donnent ainsi une idée de l'activité qui s'y déploie. Mais l'activité qui s'exerce dans la région, dont le poste n'est que le centre, ne peut être indiquée sur la carte. Impossible en effet, d'y mettre tous les dispensaires ruraux et les centaines de centres de consultation pour nourrissons, visités par les Sœurs, les 15.000 écoles rurales et les 23.000 résidences de catéchistes avec catéchuménats plus ou moins organisés, visités et contrôlés périodiquement par les missionnaires prêtres.

Pour ce qui concerne les circonscriptions ecclésiastiques, elles sont pour une carte de Missions catholiques aussi essentielles que pour une carte administrative les limites des Territoires, Districts et Provinces. Dans l'Eglise catholique la juridiction est territoriale et elle a sa source dans la papauté. C'est le Saint-Siège qui délimite les circonscriptions ecclésiastiques, en confie l'évangélisation à un ordre ou à une congrégation de prêtres et choisit au sein de cet institut la personne à laquelle il délègue l'autorité pour administrer la circonscription. Celle-ci est parfois appelée simplement *Mission*; c'est alors une *Mission sui juris*. Habituellement les circonscriptions portent le nom de Préfectures Apostoliques ou de Vicariats Apostoliques. Les Vicaires Apostoliques sont revêtus normalement de la dignité épiscopale. Les résidences de ces titulaires de l'autorité ecclésiastique sont toutes indiquées sur la carte. Celle du Représentant du Saint-Siège, le Délégué Apostolique, qui a juridiction sur tout le Territoire du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, se trouve à Léopoldville.

Pour l'intelligence de la situation actuelle des circonscriptions ecclésiastiques, un raccourci historique est nécessaire, qui rappelle leur génèse et leurs remaniements successifs.

* * *

C'est au mois de mai 1491 que fut établie la première mission catholique, ayant juridiction sur une partie notable de l'actuel Congo Belge. Son siège principal était Mbanza(=ville) Kongo, capitale d'un royaume, auquel elle donna son nom; nom qui passa au grand fleuve, et ensuite à l'Etat Indépendant du Congo. Cette ville Kongo a changé son nom primitif en celui de San Salvador, quand, en 1597, sa principale église, consacrée au Saint-Sauveur, fut élevée au rang de cathédrale.

Le royaume de Kongo s'étendait au Nord jusqu'au Kwilu-Nyari (A.E.F.), à l'Est jusqu'à la Wamba, au Sud jusqu'à Loanda. Il devint officiellement un royaume chrétien sous le règne d'Alfonso I (1500-1541), qui fut un grand roi et un grand chrétien. Il ne négligea rien pour introduire la Foi et la civilisation chrétienne dans son pays. Un de ses fils, Henri, élevé à Lisbonne, fut sacré évêque et revint évangéliser son peuple. Alfonso avait espéré l'érection d'un siège épiscopal dans sa capitale. Mais le Portugal avait d'autres vues. Par la Bulle „Aequum reputamus” du 3 Novembre 1534, le diocèse de San Tomé fut créé avec juridiction sur le royaume de Kongo, et le régime de Padroado fut établi sur les côtes d'Afrique comme il l'était aux Indes.

Cependant l'éloignement de San Tomé et les difficultés des communications rendaient illusoire une action épiscopale ordonnée dans le gouvernement des Missions de Kongo, où travaillaient des Franciscains, des Dominicains, des Chanoines Réguliers de S. Jean l'Evangéliste et des prêtres séculiers, portugais et indigènes. C'est pour cette raison qu'un évêque de San Tomé demanda au Saint-Siège d'ériger un siège épiscopal à San Salvador même. Ce vœu fut réalisé par la Bulle „Super specula militantis Ecclesiae” du 20 mai 1597. Mais treize ans plus tard, le siège fut transféré à Loanda, qui était devenu la capitale de l'Angola. Encore une fois l'intérêt politique du Portugal prévalut sur les intérêts spirituels de Kongo.

Tant que la forte personnalité d'Alfonso avait dominé le pays, l'évangélisation avait connu une certaine continuité. Mais il n'eut pas de successeurs de sa trempe, et de plus, la succession au trône fut rarement exempte de troubles. Un fort pouvoir central ne convenait pas aux intérêts du commerce portugais, surtout

à la traite des noirs, qui en était la branche la plus lucrative. Aussi les Portugais s'entendaient à diviser les électeurs et à susciter des rivaux au prince élu. Pour ces raisons, l'œuvre d'évangélisation n'était qu'un perpétuel recommencement. De 1540 à 1645, outre les prêtres séculiers portugais, mulâtres et indigènes, on vit au travail des Franciscains et, à deux reprises, des Jésuites.

Pour remédier aux inconvénients de l'emprise politique du Portugal, basée sur le Padroado, le Saint-Siège créa la Préfecture Apostolique de Kongo et la confia aux Capucins Italiens. Cette Préfecture comprenait la région côtière, au Nord jusqu'en face de San Tomé, au Sud jusqu'aux confins de l'Angola, à l'Est jusqu'au-delà du Kwango. Les premiers Capucins arrivèrent en 1645, le dernier partit en 1834. Malgré leur dévoûment, qui fut constant, eux non plus ne réussirent à réaliser la continuité dans les œuvres.

En 1841 les Pères du Saint-Esprit furent chargés du Vicariat Apostolique des Deux-Guinées, qui s'étendait depuis le Sénégal jusqu'à l'embouchure du fleuve Orange. La Préfecture Apostolique de Kongo, qui était enclavée dans cet énorme Vicariat, leur fut confiée. En 1874 ils fondèrent une station missionnaire à Nemlao, au nord de Banana, et de là ils partirent pour fonder à Boma, au début de 1880, le premier poste de mission, qui fut érigé dans les temps modernes sur le territoire actuel du Congo Belge.

Depuis quelques années les grands traits de la carte de l'Afrique centrale s'étaient précisés, plus encore à l'Est qu'à l'Ouest du Congo. A l'intervention du Cardinal Lavigerie, le Saint-Siège décida en 1878 l'érection de quatre Territoires de Mission, appellés : Victoria Nyanza, Tanganika, Congo Septentrional et Congo Méridional, tous les quatre confiés à la Société des Pères Blancs. Sur le territoire qui allait devenir l'Etat Indépendant du Congo, ils fondèrent sur la rive occidentale du Tanganika un premier poste de Mission à Mulweba le 28 novembre 1880, un deuxième à Kibanga le 11 juin 1883, un troisième à Kapalwe le 12 septembre 1884, et la même année un quatrième dans le Congo Occidental, à l'embouchure du Kasai, à Kwamouth.

A sa naissance officielle en 1885, l'Etat Indépendant

se trouvait ainsi partagé, au point de vue juridiction missionnaire, en cinq Territoires, qui tous étaient confiés à deux Congrégations françaises, qui ne comprenaient à cette époque que quelques membres de nationalité belge. Cette situation ne cadrait pas avec les vues du Fondateur. Précédemment il avait fait des démarches personnelles auprès de la Congrégation de Scheut (en 1876 et 1884) et auprès de la Compagnie de Jésus (1879 et 1885) pour obtenir de ces Instituts la fondation de Missions Belges. Mais ni l'un ni l'autre n'était alors en état de satisfaire à la demande royale. Le roi se tourna vers l'épiscopat belge ; celui-ci ouvrit en 1887 le Séminaire Africain de Louvain, qui devait préparer des prêtres séculiers pour les missions belges de l'Afrique.

L'année suivante, la Congrégation de Scheut reprit à son compte le Séminaire Africain et accepta les missions du Congo. Le 11 mai 1888 Léon XIII érigea le Vicariat Apostolique de l'Etat Indépendant du Congo et le confia aux Scheutistes. Ce Vicariat englobait tout le territoire de l'Etat Indépendant, excepté la région du N.E., qui correspond à l'actuel Vicariat Apostolique du Lac Albert, et la région des Grands Lacs, qui correspondent aux deux Vicariats actuels de Baudouinville et du Kivu. Cette dernière région avait été détachée en 1886 du Provicariat du Tanganika et érigée en Provicariat du Haut-Congo, pour devenir, dans la pensée du Saint-Siège, le terrain d'action des membres belges de la Société des Pères Blancs. En 1893 le P.V. Roelens en assuma l'administration, et en 1895 il en devint le premier Vicaire Apostolique ; le nom fut changé en celui de Vicariat Apostolique de Baudouinville en 1929, quand la partie Nord en fut détachée pour devenir Vicariat Apostolique du Kivu.

Quant à la région de l'Ituri au N.E., elle continua à dépendre du Vicariat Apostolique du Victoria-Nyanza, confié aux Pères Blancs. Lorsque cet immense Vicariat fut démembré plus tard en trois, l'Ituri fut rattaché au Vicariat du Nyanza Nord, appelé plus tard Vicariat de l'Uganda. Un premier poste de mission y fut fondé par les Pères Blancs à Kilo en 1911. En 1922 la région possédait quatre postes et fut érigée en Préfecture Apostolique, qui devint Vicariat Apostolique du Lac Albert en 1933.

Dans le reste du Congo, le développement des missions et leur organisation hiérarchique correspondent à des démembrements du Vicariat Apostolique de l'Etat Indépendant du Congo. Le nom changea en 1908, lorsque l'Etat Indépendant devint colonie belge, et le nouveau nom, Vicariat Apostolique du Congo Belge, fut abandonné en 1919, quand en fut détaché le Vicariat Apostolique de Nouvelle-Anvers, qui est maintenant appelé Vicariat Apostolique de Lisala.

Les Pères de Scheut, ayant pris en charge l'immense Vicariat Apostolique de l'Etat Indépendant du Congo, fondèrent dès le début un poste de mission dans chaque partie qui deviendra plus tard un Vicariat Apostolique : à l'embouchure du Kasai, Berghe-Ste Marie (1888), sur la côte de l'Atlantique à Moanda (1889), sur la boucle du fleuve Nouvelle-Anvers (1889), au Kasai Luluabourg (1891). Berghe-Ste Marie dut être abandonnée en 1900, mais l'année précédente une mission avait été installée à Léopoldville-Ouest. Les quatre fondations du début sont devenues les Vicariats Apostoliques de Luluabourg (1917), de Léopoldville (1919), de Lisala (1919), et de Boma (1934), tous les quatre confiés à la Congrégation de Scheut.

En 1893 arrivèrent les premières caravanes de Jésuites, chargés d'évangéliser une partie du Bas-Congo et le district du Kwango. Leur territoire, érigé d'abord en Mission du Kwango *sui juris*, devint Préfecture Apostolique en 1903, Vicariat Apostolique en 1928, et fut enfin séparé en deux Vicariats Apostoliques en 1931, celui de Kisantu et celui du Kwango.

L'année suivante les Trappistes de Westmalle s'établissent à Bamania, près de Coquilhatville et, sous la juridiction du Vicaire Apostolique de l'Etat Indépendant du Congo, évangélisent la région jusqu'à l'arrivée des Missionnaires du Sacré-Cœur en 1924.

Stanleyfalls reçoit en 1897 les premiers Prêtres du Sacré-Cœur. Leur mission est érigée en Préfecture Apostolique de Stanleyfalls en 1904, en Vicariat Apostolique de même nom en 1908. En 1941 il devient Vicariat Apostolique de Stanleyville, quand la région du Nepoko en est détachée, pour être érigée en Vicariat Apostolique de Wamba, confié également aux Prêtres du Sacré-Cœur. En 1929 il avait cédé aux Pères Assomptionnistes

les Missions de Beni et de Kimbulu et la région avoisinante. Cette Mission, *sui juris* en 1934, fut élevée au rang de Vicariat Apostolique de Beni en 1938.

En 1898 le Vicariat de l'Etat Indépendant du Congo se vit détacher l'Uele, qui est pris en charge par les Prémontrés de Tongerloo. Leur Mission est érigée dès l'abord en Préfecture Apostolique. Elle donnera naissance dans la suite à trois Vicariats et à une Préfecture.

L'année suivante les Rédemptoristes arrivèrent à Matadi, pour y reprendre auprès de la Cie du Chemin de Fer Matadi-Léopoldville le service religieux qu'y avaient exercé depuis 8 ans des prêtres du diocèse de Gand. En même temps ils évangélisaient la région. Leur Mission devint Préfecture en 1911 et Vicariat Apostolique en 1930.

Pour contrebalancer la campagne anticongolaise, déclenchée en Angleterre et soutenue par des missionnaires protestants, le Roi-Souverain obtint la participation d'une société missionnaire anglaise à l'œuvre d'évangélisation de l'Etat Indépendant. En 1905 les Pères de Mill-Hill s'établissent dans la région de la Lulonga. Leur mission fut érigée en Préfecture en 1926 et devint en 1946 le Vicariat Apostolique de Basankusu.

Les Pères du Saint-Esprit, qui avaient abandonné en 1888 leurs missions de Boma et de Kwamouth en faveur du Vicariat de l'Etat Indépendant du Congo, revinrent en 1907 dans la région du deuxième tronçon du Chemin de Fer des Grands Lacs, alors en construction. Leur mission fut érigée en Préfecture en 1911 et devint en 1935 le Vicariat Apostolique du Katanga Septentrional.

Quand l'administration de l'Etat Indépendant du Congo fut reprise par la Belgique, le Gouvernement fit appel à plusieurs ordres religieux belges pour participer à l'évangélisation de la Colonie. Au moment où il reprit du comité spécial du Katanga les pouvoirs de souveraineté, il obtint le concours des Pères Bénédictins de Saint-André et des Salésiens. Le territoire confié aux Pères Bénédictins fut érigé en Préfecture Apostolique en 1910 et devint Vicariat Apostolique du Katanga en 1932. Les Salésiens organisèrent d'abord à Elisabethville un collège pour garçons européens et une école professionnelle pour indigènes. Plus tard ils se chargèrent des œuvres d'évangélisation de la „botte”

de Sakania. Leur mission fut érigée en Préfecture Apostolique du Luapula Supérieur en 1925 et élevée au rang de Vicariat de Sakania en 1939.

Les Pères Capucins, qui s'étaient vus offrir d'abord le Katanga, prirent en charge l'Ubangi. La Préfecture Apostolique de ce nom, érigée dès 1911, devint Vicariat en 1935.

La même année 1911, à l'intervention du Préfet Apostolique de l'Uele, la partie orientale de son territoire fut érigée en Préfecture de l'Uele Oriental, confiée aux Pères Dominicains. Devenu Vicariat en 1924, il s'appelle depuis 1926 Vicariat Apostolique de Niangara.

A l'appel des Pères Prémontrés, les Croisiers allèrent également travailler dans l'Uele, en 1920. Leurs missions, groupées dans le Nord, furent constituées en Préfecture en 1926, et en Vicariat Apostolique de Bondo en 1937. La même année vit l'érection de la Préfecture de Lolo, au profit des Prémontrés de Postel, qui depuis les débuts de la mission de l'Uele ont collaboré avec leurs confrères de Tongerloo. La mission de ces derniers s'appelle depuis lors le Vicariat Apostolique de Buta.

Après la première guerre mondiale, le Vicariat Apostolique du Kasai fit appel à plusieurs Instituts belges. Les Frères Mineurs vinrent occuper en 1920 la partie orientale de ce grand vicariat et la partie occidentale de la Préfecture du Katanga des Pères Bénédictins. Deux ans après fut constituée la Préfecture Apostolique de Lulua-Katanga Central. En 1934 elle était élevée au rang de Vicariat. En 1948 la partie orientale fut cédée aux Frères Mineurs de la province belge méridionale de l'ordre, sous le nom de Préfecture Apostolique du Lac Moero. Le Vicariat s'appelle maintenant Vicariat Apostolique de Lulua.

En 1931 les Passionnistes viennent au secours de Scheut dans le Nord du Vicariat du Kasai. En 1936 ils sont investis de la Préfecture Apostolique de Tshumbe, devenue Vicariat en 1947.

La même année 1931 les Pères Oblats de Marie Immaculée viennent aider les Jésuites dans la partie orientale du Kwango; et cette région, ajoutée à une partie du Vicariat du Kasai, est érigée en 1937 en Préfecture Apostolique d'Ipamu, ensuite en Vicariat en 1948.

Le même appel de secours avait été adressé par le Vicariat Apostolique de Nouvelle-Anvers (maintenant de Lisala) d'abord pour remplacer les Pères Trappistes qui se retiraient de la région de Coquilhatville. A leur place vinrent les Missionnaires du Sacré-Cœur, qui furent investis en 1924 de la Préfecture Apostolique de la Tshuapa, qui devint Vicariat Apostolique de Coquilhatville en 1932. En 1926 vinrent les Pères Lazaristes, qui prirent en charge d'abord le Territoire de Bikoro, et ensuite les deux régions de Lukolela et de Bolobo, qui relevaient du Vicariat Apostolique de Léopoldville. Cette Mission devient *sui juris* en 1930 et dix ans plus tard Préfecture Apostolique de Bikoro.

Après les 28 circonscriptions religieuses du Congo Belge, viennent celles du Ruanda-Urundi, qui depuis 1922 est intégré dans le même complexe missionnaire. L'organisation ecclésiastique de ces deux territoires sous tutelle belge a passé par les stades suivants.

Ce pays, encore très peu connu alors, se trouva englobé en 1878 dans le Territoire de Mission du Tanganika, devenu en 1880 Provicariat du Tanganika. Quand en 1894 est constitué le Vicariat Apostolique du Nyanza Méridional, le Ruanda y est rattaché ; tandis que l'Urundi continue à dépendre du Vicariat Apostolique de Tanganika. A la fin de 1895 l'Urundi est rattaché au Vicariat de l'Unianyembe.

De même que l'organisation ecclésiastique, l'évangélisation suit des voies différentes dans les deux pays. Dans l'Urundi l'évangélisation commence en 1879, mais ne devient stable qu'à partir de 1896. Au Ruanda elle ne débute qu'en 1900, mais elle s'y poursuit avec continuité.

En 1912 le Ruanda, détaché du Vicariat du Nyanza Méridional, forme avec l'Urundi et l'Uhe, détachés du Vicariat de l'Unianyembe, une nouvelle unité, appelée le Vicariat Apostolique du Kivu. Devenus pays de mandat belge en 1922, le Ruanda et l'Urundi sont constitués en Vicariats distincts dans les limites politiques de chaque territoire. Enfin en 1949 la région Nord de l'Urundi, ayant comme centre Ngozi, est détachée du Vicariat de l'Urundi et constituée en Vicariat Apostolique de Ngozi. Le reste du territoire de l'Urundi constitue le Vicariat Apostolique de Kitega.

* * *

Dans les 31 circonscriptions, ci énumérées, travaillent, outre les membres de l'Institut religieux auquel le territoire est confié par le Saint-Siège, des missionnaires d'autres Instituts, soit prêtres, soit Frères, soit religieuses.

En 1949 cinq Instituts de prêtres collaborent ainsi dans les Missions du Congo. Dans le Vicariat de Luluabourg, les Pères Joséphites, arrivés en 1929, occupent trois postes de mission : Bena Makima, Mushenge et Port-Francqui.

Depuis 1931 les Pères des Sacrés-Cœurs (dits de Picpus) travaillent dans le Vicariat de Léopoldville. Ils y évangélisent les trois territoires de Dekese, Lomela et Kole, situés dans la province du Kasai.

La partie du Vicariat de Lisala, qui est située dans la Province Orientale, est confiée aux Pères Montfortains. Arrivés en 1933, ils y dirigent six postes de mission.

Depuis 1937 les Chanoines de Latran de l'Abbaye de Bressoux-lez-Liège, travaillent dans le Vicariat de Stanleyville. Ils y occupent les postes de Punia, Kailo et Kasesa.

Enfin les Aumôniers du Travail ont repris en 1947 la mission de Kipushi dans le Vicariat du Katanga.

Les prêtres indigènes n'appartiennent pas à un Institut religieux ; ils constituent le clergé séculier, à l'instar de celui de l'Europe, dépendant uniquement de l'autorité ecclésiastique. Ils dirigent déjà un grand nombre de postes de mission ; d'autres travaillent avec les prêtres européens et font partie de leur communauté, qui dirige le poste. La carte ne fait aucune distinction entre postes du clergé indigène et postes dirigés par des missionnaires blancs. Elle ne distingue pas non plus les Frères qui font partie d'un Institut religieux d'origine européenne et qui travaillent en communauté avec leurs confrères prêtres.

La carte marque d'un signe spécial les communautés des Frères Enseignants. Ceux-ci occupent une place très importante dans l'enseignement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Ils y dirigent un grand nombre d'écoles officielles et d'écoles de mission, surtout des écoles normales. Ils appartiennent à six congrégations :

Frères des Ecoles Chrétiennes (1909)

Frères de la Charité (1911)

Frères Maristes (1911)
Frères de S. Gabriel (1928)
Frères de N.D. de Lourdes (1929)
Frères Xavériens (1931)

Sur la carte sont également distinguées les communautés de Frères Indigènes. Ceux-ci appartiennent à des congrégations fondées par les autorités ecclésiastiques, chacune pour servir sa circonscription particulière.

Les congrégations de religieuses qui collaborent à l'évangélisation en Afrique Belge, sont très nombreuses : plus de 65. Nommons celles qui y sont allées avant 1900. Ce sont :

les Sœurs de la Charité de Gand (1891),
les Sœurs de N.D. de Namur (1894),
les Sœurs Blanches (1895),
les Franciscaines Missionnaires de Marie (1896),
les Sœurs du Précieux Sang (1898),
les Sœurs de Berlaar (1899).

Toutes, elles sont ordonnées à une tâche, où elles sont irremplaçables dans le cadre des missions catholiques : instruction et éducation des filles et des femmes, œuvres hospitalières et œuvres médico-sociales en faveur de la mère et de l'enfant.

Avec ou à côté des religieuses blanches, travaillent quelques centaines de religieuses indigènes. Celles-ci appartiennent en très grande majorité à des congrégations, fondées sur place par l'autorité ecclésiastique, pour le service de chaque circonscription. Les communautés de chaque catégorie sont indiquées par un signe spécial sur la carte. Leur activité dans le domaine médical, quand elle englobe la desserte d'un hôpital ou d'une maternité, est indiquée d'une façon particulière.

Pour finir, je dois témoigner une vive reconnaissance à mon confrère, le P. V. Goemé, pour sa précieuse collaboration.

Bruxelles, le 17 décembre 1950

STATISTIQUES DES MISSIONS CATHOLIQUES DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

au 30 Juin 1949

Circonscriptions ecclésiastiques	31		
Postes de Mission	483		
Prêtres Missionnaires	1.697		
Prêtres Indigènes	264		
Frères Missionnaires	628		
Frères Indigènes	313		
Sœurs Missionnaires	1.907		
Sœurs Indigènes	505		
Séminaires régionaux	5	Séminaristes	360
Petits Séminaires	24	Petits Séminaristes	1.697
Catholiques indigènes	3.472.020	Catéchumènes	962.195
Ecoles Primaires	17.621	Elèves	905.937
Ecole Post-primaires	121	Elèves	13.065
Hôpitaux et dispensaires	568	Malades soignés	17.604.600
Léproseries	56	Maternités	192

B I B L I O G R A P H I E

ABBÉ CORMAN : Annuaire des Missions Catholiques du Congo Belge. Brux. 1924. Id. 1935.

J. VAN WING S. J. - V. GOEMÉ S. J. : Annuaire des Missions Catholiques au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Brux. 1949.

Mgr. J. CUVELIER en J. BOON C.S.S.R. : Het Oud Koninkrijk van Kongo. Brugge. 1941.

FR. GEERTS : De Witte Paters in Afrika. (In *Nieuw Afrika*, Antwerpen 1939, Blz. 10 en vv.)

Id. : Ontwikkeling der Kerkelijke Indeling en der Kerkelijke Hiërarchie in Belgisch-Congo. (in *Kerk en Missie*. Brussel, 1943 blz. 40 en vv.)

A. ROEKENS O.M. Cap. : Les Pères du Saint-Esprit et l'acceptation de la Mission du Congo au XIXe siècle. (*Aequatoria*: Coquilhatville 1950 pp. 67 et ss.; pp. 93 et ss.)

PROYART : Histoire de Loango, Caongo et autres royaumes d'Afrique. Paris 1776, 2 vol.
Guide des Missions Catholiques. Paris 1937.